

Extrait du Royaliste.org

<http://www.royaliste.org>

Quatrième partie - La science politique

- Univers - Bibliothèque - MAURRAS, Charles - Mes idées politiques -



Date de mise en ligne : lundi 21 mai 2007

Royaliste.org

- [Politique d'abord](#)
- [De la biologie à la politique](#)
- [Les lois](#)
- [L'empirisme organisateur](#)
- [L'histoire](#)
 - [La constante humaine enseignée par l'histoire](#)
- [La société](#)
 - [Conditions de vie de la société](#)
 - [Le mythe égalité](#)
 - [L'association, fait de nature](#)
- [L'État](#)
 - [La Raison d'État](#)
- [Distinction entre la morale et la politique](#)
- [Du gouvernement](#)
 - [Organiser](#)
 - [Du vice de la discussion](#)
 - [Générosité de la puissance](#)
 - [L'action](#)
 - [Connaissance et utilisation de l'intérêt](#)
 - [L'argent](#)
 - [Souveraineté](#)
 - [L'opinion](#)
- [La guerre et la paix](#)

Politique d'abord

Quand nous disons « politique d'abord », nous disons la politique la première, la première dans l'ordre du temps, nullement dans l'ordre de la dignité. Autant dire que la route doit être prise avant que d'arriver à son point terminus ; la flèche et l'arc seront saisis avant de toucher la cible ; le moyen d'action précédera le centre de destination.

De la biologie à la politique

Les idées issues des sciences de la nature et de la vie ont d'abord joué, dans le siècle écoulé, un rôle historique important ; rôle excitateur et libérateur qui est loin d'être achevé.

Beaucoup d'esprits, rencontrant d'une part certains aphorismes de politique courante, et, les trouvant en opposition directe avec les principes qui règlent tout le reste de la nature, ont été amenés ainsi à examiner ces aphorismes : la nature est elle constituée sur un principe et la société humaine sur un principe opposé ? ou les deux principes sont ils les mêmes ? ou, sans être les mêmes et sans être contraires, ces principes ne sont ils pas tout à la fois analogues et différents ? Voilà le problème que la biologie a puissamment contribué à poser et à bien poser. Qu'elle ait, par la suite, donné lieu à des confusions, qu'elle ait fait prendre de simples analogies, souvent lointaines, pour des identités, soit, mais les services primitifs n'en sont pas moins inoubliables.

Les uns ont été provisoires, et les autres sont permanents. Les idées biologiques ont agi par suggestion en mettant, la science politique en état de bien saisir, par ses moyens, l'essence de l'hérédité *politique*, de la sélection *politique*, de la continuité *politique*. Elles ont en outre fourni et elles, fourniront des contributions matérielles, qu'il est évidemment impossible de négliger : car, quelque distincte que soit l'hérédité politique de l'hérédité biologique, des rapports nombreux entre les deux ordres de fait découlent de ce que l'être social, l'homme, est aussi un être vivant, et soumis aux lois de la vie.

La science politique est autonome : cela ne veut pas dire qu'elle soit sans communication avec les autres sciences. La sociologie est distincte de la biologie : cela ne veut pas dire que ce soient deux étrangères sans rapport.

Une société peut tendre à l'égalité, mais, en biologie, l'égalité n'est qu'au cimetière.

Plus l'être vit et se perfectionne, plus la division du travail entraîne l'inégalité des fonctions, laquelle entraîne une différenciation des organes et leur inégalité, même l'inégalité de leurs éléments, de quelque identité originelle que ces éléments primitifs se prévalent : l'égalité peut être au bas degré de l'échelle, au départ de la vie, elle est détruite par les progrès de la même vie. Le progrès est aristocrate.

Cela ne prouve certes pas (pas encore) que notre progrès social doive s'accomplir de même manière que le progrès animal, aux dépens de l'égalité des individus ; cela ne prouve pas (pas encore) que les fonctions et les organes de l'État doivent être inégaux. Toutefois, cela introduit dans les esprits réfléchis, avec les notions claires des démarches constantes de la nature, le sentiment que ses démarches ne sont pas du tout celles que nous propose le dogme révolutionnaire. Ces esprits réfléchis sont ainsi conduits à hésiter entre deux conjectures : peut être existe t il dans la nature universelle un règne humain, établi comme un empire dans un empire et dont la réglementation générale, différant de toutes les autres lois naturelles, leur est tout à fait opposée et en comporte le renversement absolu ; peut être aussi, car la première hypothèse peu vraisemblable choque toutes les idées du temps, peut être cette vue révolutionnaire est elle fausse et le statut du genre humain doit il faire aussi une large part aux lois d'autorité et de hiérarchie qui sont la providence visible des autres êtres.

Autant la méthode biologique comportait de danger si on l'eût maniée au titre de preuve, autant elle offre d'intérêt comme stimulant de la réflexion et instrument de la découverte, les idées sociales découvertes par cette voie pouvant être vérifiées et démontrées par une autre voie.

Ne craignons pas de trop accorder à l'analogie dans cet ordre. Elle est la reine de l'investigation pour toutes les disciplines du savoir. Quelque différence qu'il y ait entre l'intestin, le foie, le cerveau chez l'homme et chez les divers mammifères, personne n'hésite à instituer entre ces organes des observations et des comparaisons dont profite la connaissance. Comment les lois très générales qui sont valables, pour tous les degrés de l'être, depuis le bathybius jusqu'au chimpanzé, n'auraient elles aucun sens pour l'humanité ! Cela reviendrait à dire que le rocher, la plante, la bête sont des êtres pesants, mais que l'être humain n'a rien à voir avec la balance et les poids. L'unité du plan de la vie s'interromprait absolument et sous tous les rapports au seuil de la société humaine.

Même en admettant que nous soyons placés en dehors de la série animale, pétris et façonnés d'un autre limon que tout ce qui vit, est il moralement possible que nous n'ayons aucune sorte d'affinité avec cette nature qui nous enveloppe et nous presse ? Les précautions banales qui empêchent de mourir l'universalité des races animées ne prendraient pas la moindre part à la sauvegarde de notre vie [1] Si les « sublimes animaux », chers au poète romantique, sont aptes à nous offrir des modèles de stoïcisme moral, il serait tout au moins raisonnable de ne pas refuser non plus leurs leçons de persévérance dans l'être, de résistance matérielle, de prospérité et de durée physiques. Tel est au surplus le réflexe spontané de l'esprit humain : la sagesse des nations ne s'en est jamais privée ; ses fables, ses dictons ont souvent fait valoir les rapports parallèles des membres et de l'estomac, des rois et des nations. Les langues humaines identifient couramment le corps social et le peuple, les têtes et les chefs. Pure présomption ? Peut être.

L'immense ratification générale apportée par les sciences de la nature n'est pareillement qu'une présomption. Mais cette présomption est corroborée. Car dès qu'on aborde l'étude directe, l'histoire propre des phénomènes spéciaux à l'homme, la doctrine aristocratique et monarchique est démontrée à sa place et à sa manière. Comte et Fustel peuvent confirmer Taine et Bourget, les lois spécifiques qui gardent de la mort l'homme en société ne sont pas celles des abeilles et des fourmis, elles sont du même ordre, de la même famille et s'accordent à refouler tout système de démocratie dans les causalités du mal et de la mort.

Dès lors, toutes les présomptions qui avaient annoncé ou fait pressentir la preuve directe, l'enveloppent de ce doux rayonnement d'évidences persuasives qui sont à la vérité, contemplée face à face, ce qu'est le jeu flatteur de la phosphorescence aux flèches rectilignes, aux coups droits de la lumière pure. Celle ci fait son oeuvre, le reste tient la place du plus utile des ornements.

Les lois

D'après Comte, la politique, fille de la biologie, enferme, comme une autre science, des lois précises, antérieures et supérieures aux volontés des hommes : c'est par rapport à ces lois naturelles que les législations doivent être jugées.

Une juste loi politique n'est point *une loi régulièrement votée*, mais une loi qui concorde avec son objet et qui convient aux circonstances. On ne la crée pas, on la dégage et on la découvre dans le secret de la nature des lieux, des temps et des États.

Les formules politiques ne sont pas des gaufriers, et si les lois des nations, comme les lois du monde et de l'homme, sont immuables, il faut voir que toutes les situations de l'histoire et de la géographie sont originales.

Elles ont quelque chose d'unique qui doit être traité comme tel.

Il ne s'agit nullement de *lois du devenir*, de *lois du mouvement des sociétés*, de *lois de leur dynamisme*, mais bien des *lois de leur état*.

Il ne s'agit pas de déterminer la loi (jusqu'ici inappréhendée) suivant laquelle s'est ou se serait opérée l'évolution du genre humain ou de l'Occident civilisé, loi qui, si elle était connue, permettrait une déduction générale de l'avenir

Non : il s'agit *des lois* suivant lesquelles se présentent certains faits, qui ont coutume de ne point surgir séparément.

Lois comparables à celles dont la nature et le laboratoire suivent l'action chaque jour. Elles consistent en liaisons constantes, et telles que, l'antécédent donné, on peut être sûr de voir apparaître le conséquent. Par exemple, l'élévation de l'eau à cent degrés et le phénomène de l'ébullition. Par exemple, l'avènement de l'élection démocratique et le phénomène de la centralisation. On peut empêcher l'eau de s'échauffer à cent degrés, où elle bout : on ne peut l'empêcher d'y bouillir. On peut empêcher la démocratie électorale de se produire : si elle se produit, on ne peut l'empêcher de centraliser.

Autant la recherche des lois du *devenir* des sociétés semble avoir donné jusqu'ici des résultats flottants, chanceux, discutables, stériles, autant la poursuite des *constantes* régulières et des lois statiques se montre certaine et féconde. Ce que l'on raconte de leur complexité n'est qu'un sophisme paresseux. Qu'est ce qui n'est pas complexe ? Quelle complexité bien étudiée ne rentre pas tôt ou tard dans le simple ? Ce qu'on ajoute pour exclure la connaissance politique de la vérité afin de la réduire à une vague vraisemblance vient de pauvres esprits trop intéressés à ne pas savoir.

Car s'il est vrai que l'expérience politique, au sens strict, est pure observation historique et échappe à une expérimentation proprement dite, c'est à dire, et cela va sans dire, à l'expérience du cabinet de chimie, il est vrai que cette large et claire expérience du passé épanche sur le théoricien politique un rayon de lumière dont le chimiste ne connaît point l'équivalence et que le physicien doit supposer et calculer. Le théoricien politique observe la suite et l'enchaînement des faits. Mais, d'autre part, ce qu'il sait de l'homme lui permet de saisir aussi ce qui engendre ces événements : le jeu intérieur des passions, des idées, des intérêts humains se montre à lui pur et nu, de sorte que son observation ne s'arrête pas aux signes, aux phénomènes, elle en saisit les raisons d'être, les génératrices. Dès lors l'historien ne se contente pas de voir et de faire voir que la démocratie électorale a pour effet de centraliser, il dit pourquoi cette chaîne est constante. Son observation est aussi une explication : le pouvoir né du vote est obligé, pour ne pas périr, de s'assurer des votants ; rien n'étant plus à craindre pour ce pouvoir que les libertés de ces votants, il est automatiquement induit à les confisquer une à une. Cette psychologie serait sensible à la raison. Mais elle est attestée d'ailleurs, motifs et mobiles, par les discours et les écrits des contemporains de l'événement observé. Impossible de raconter le fait sans faire des allusions à ce qui se passe dans la tête et le cœur de ceux qui l'ont produit.

Dans le laboratoire de l'Histoire universelle, l'homme se trouve être sujet et objet de l'expérience. Mais cette situation paradoxale est peut être ce qui donne aux conclusions de l'histoire politique une valeur qui n'appartient pas à celles du chimiste. Le chimiste en est réduit à des conjectures sur ce qui se passe à l'intérieur des corps interrogés l'historien et le politique connaît, par le *dedans*, comme les atomes les plus secrets de la cause spirituelle des réactions dont il est le témoin.

Soit ! Mais alors, quel profit à cette connaissance ?

Eh bien ! si nous possédions la loi d'évolution du monde et la courbe gubernatrice de l'avenir, il nous serait facile de dire *absolument* ; à telle date, en telle circonstance, tel événement sera.

Nous n'avons pas cette Loi, mais nous avons des lois, des constantes et celles ci nous permettent de dire : si ceci arrive, cela arrivera. Telle cause posée, tel effet jaillira : ce point noir sur l'horizon marin annonce tel et tel orage. Si le Nombre des voix gouverne, l'Argent gouvernera après lui ; si la démocratie paraît, voici que viendra la ploutocratie. Où naît la démocratie, naîtra la centralisation, etc.

Revenons sur nos pas. Si la politique peut être objet de science, il faut bien que les institutions primitives ne naissent

point d'actes personnels comme les volontés, d'une convention, d'un contrat débattu entre des entités indépendantes, maîtresses de leur sort. Le postulat de la science positive, c'est que les sociétés soient des faits de nature et de nécessité. Mais, dès les débuts de cette jeune science, le postulat s'est vérifié. On n'a point trouvé trace du contrat primitif, ni du primitif solitaire, toute société humaine est apparue la contemporaine de l'homme. La loi, la loi civile et politique elle-même, est apparue un *rapport découlant de la nature des choses* conformément à la définition de Montesquieu et contrairement à la définition démocratique de la *Déclaration* : « La loi est l'expression de la *volonté générale*. » Rapport de convenance ou rapport de nécessité, la loi échappe à l'arbitraire : elle ne se décrète point librement, mais ressort de l'examen de situations qui ne dépendent pas de cette « Liberté ».

Tel fut le premier mot de la science politique à peine formée.

Le second mot qu'elle écrivit ne fut pas moins considérable, car ce fut le mot d'organisation.

Quand les Français seront devenus dignes de comprendre la portée et la profondeur du langage qu'ils ont hérité de leurs pères, ils ne diront plus *organisation*, ils retourneront au mot propre et diront *ordre*. Au lieu d'*organiser*, les verbes *ordonner* ou *mettre en ordre* prévaudront.

Un troisième mot d'une importance infinie est prononcé par la science politique. Elle enseigne que les sociétés qu'elle examine ne se composent nullement d'individus, mais de familles.

L'individu n'est pas une unité sociale. La famille constitue seule cette unité. Les sociétés ne sont pas faites pour un âge d'homme : elles se développent au delà. Jusqu'à quel point ? Nous ne savons...

Mais l'existence de cette large vie qui nous enveloppe et qui nous soutient ne fait pas de doute. Pratiquement les sociétés sont peut être des immortelles. Je ne vois pas pourquoi les plus fortes ne dureraient pas autant que le genre humain. En tout cas pour les concevoir il faut les concevoir historiquement.

Un quatrième point s'établit dans la science politique, c'est le critère des sociétés. Quel est-il ? Une vie prospère. Le Play invoque à chaque instant les exemples des sociétés prospères.

Ce fut surtout suivant ce critère empirique, et d'après l'état de la France et de l'Europe contemporaine qu'ont été jugés et condamnés les principes démocratiques et révolutionnaires par Renan, Taine, Balzac, Bonald, Burke, Macaulay, quelques autres.

La politique en arrive donc à se définir : la *science et les conditions de la vie prospère des communautés*. Un principe mortel, ou qui entraîne la diminution de la santé et de la prospérité générales, se trouve donc réfuté désavoué automatiquement par cette science.

L'empirisme organisateur

Depuis l'âge où l'on croit penser, je n'ai jamais imaginé que les théories fissent naître les institutions. Mais, il est vrai, je ne saurais non plus contester la puissance d'une doctrine juste dans l'esprit d'un homme d'État, aucun fatalisme historique n'ayant jamais été mon fait. Si l'on veut, j'eus des « théories », et si l'on veut, j'en ai encore : mais, de tout

temps, ces théories ont mérité leur nom, qui en montre la prudence et l'humilité, elles s'appellent *l'Empirisme organisateur*, c'est à dire la mise à profit des bonheurs du passé en vue de l'avenir que tout esprit bien né souhaite à son pays.

L'examen des faits sociaux naturels et l'analyse de l'histoire politique conduisent à un certain nombre de vérités certaines, le passé les établit, la psychologie les explique et le cours ultérieur des évènements contemporains les confirme et les reconnaît ; moyennant quelque attention et quelque sérieux, il ne faut pas un art très délié pour faire une application correcte de ces idées, ainsi tirées de l'expérience, et que les faits nouveaux dégagés d'une expérience postérieure ont les plus grandes chances de vérifier.

La déduction est en ce cas la suite naturelle des inductions bien faites. Le sens critique éveillé dans la première partie de l'opération n'éteint pas son flambeau pendant les mystères de la seconde puisqu'il est convoqué au départ et à l'arrivée

Nous ne sommes pas métaphysiciens. Nous savons que le besoins peuvent changer. Il peut y avoir un moment où le hommes éprouvent la nécessité de se garantir contre l'arbitraire par des articles de loi bien numérotés. Il est d'autre moments où cette autorité impersonnelle de la loi écrit leur paraît duperie profonde.

Dans le premier cas, ils réclament des constitutions.

Dans le second cas, les statuts leur paraissent importer de moins en moins, c'est à la responsabilité vivante des personnes qu'on s'intéresse, et à leur action.

La méthode qui me sembla toujours la mieux accord aux lois de la vie n'a jamais délivré un quitus général a « bloc » de ce que les Pères ont fait. En accordant à leu personnes un respect pieux, l'esprit critique se réserve d'examiner les oeuvres et les idées.

Mais l'esprit critique voit clair : l'esprit révolutionnaire ne sait ni ne veut regarder : Du passé *faisons table rase*, dit sa chanson. Je hais ce programme de l'amnésie.

Non, point de table rase. Cependant, libre voie !

L'histoire

Notre maîtresse en politique, c'est l'expérience.

L'expérience ressemble à la Muse, elle est la fille de Mémoire.

L'histoire n'est pas une épreuve de cabinet : cependant ses répétitions indéniables, en des circonstances tantôt identiques et tantôt diverses, permettent de dresser, avec une rigueur satisfaisante, des tableaux de présence, d'absence et de variations comparables à ceux qui favorisent le progrès de l'étude de la nature. On a beau soutenir sur le papier, qui souffre tout, *l'originalité* absolue, *l'unicité* des phénomènes historiques. Ils sont originaux, ils sont

uniques, mais leur suite ne l'est pas.

Bainville admirait le tableau des monotones « suites » du monde et les stables vertus du composé humain. Les va-et vient de l'histoire portent des constantes telles que, bien conduite, elle permet des prévisions sans souffrir de dérogations.

L'expérience de l'histoire contient la science et l'art de ce genre de découvertes : si nulle idée préconçue n'en a réglé le développement, le résultat s'est trouvé être et est de plus en plus favorable aux idées de contre révolution, d'antilibéralisme, d'antidémocratie. L'expérience de l'histoire est pleine des charniers de la liberté et des cimetières de l'égalité.

La constante humaine enseignée par l'histoire

L'art de bien veiller sur la sécurité des peuples rejoint les principes directeurs de tous les arts élémentaires ; la première vérité dont un philosophe ou un magistrat doit se pénétrer est que le monde se modifie avec une extrême lenteur, si toutefois il se modifie. Les parties variables sont les moins importantes. Ce qui importe apparaît constant. C'est sur les grands traits généraux de la constance humaine qu'il est urgent de nous régler toutes les fois que nous songeons à quelque arrangement d'avenir.

A force de nous montrer des masses qui *évoluent* et des aspects qui se *transforment*, on nous cache les ouvriers de l'évolution et les artisans de la transformation. Sans les chefs, sans les saints, sans les héros, sans les rois, l'histoire est inintelligible. Une nation se compose de nations, une race de races, un État d'États. Qu'il s'agisse de la féodalité, des communes ou de l'Église, la vraie vie n'est point dans les membres successifs, accidentels et éphémères, mais dans les liaisons invisibles qui donnent à l'ensemble quelque unité. C'est de cela non d'autre chose qu'il faut écrire l'histoire : l'histoire de France et non l'histoire des Français.

L'histoire universelle en son détail est impossible. La loi d'ensemble qui la simplifierait et la condenserait en une grande et forte leçon, cette loi générale ne me paraît pas découverte. L'historien utile sait isoler un fait, circonscrire une action, décrire un personnage : le fait, l'action, le personnage qui peuvent permettre de saisir un *comment* des choses humaines. Le champ de notre expérience en est augmenté et nous sommes mieux en mesure de comprendre et d'interpréter les faits présents et à venir.

Bien que les cas, les faits soient en nombre infini, si cependant vous connaissez avec un peu de détail et à fond la manière dont Chicago, Athènes et Quimper Corentin se sont développés, vous avez la chance de vous rendre compte aisément de la courbe suivie par la plupart des autres villes et des autres États. Certes, il faut toujours vous attendre à quelque surprise : la nature et l'histoire sont pleines de pièges tendus à la fatuité des mortels. Mais cette vérité est aussi contenue dans l'histoire d'Athènes, de Quimper et de Chicago...

Si pour faire une fable, vous prenez dans la main une pincée de sable et que vous écoutiez le murmure confus des atomes innombrables, vous vérifieriez si vous êtes sage, que, sur cent voix, quatre vingt dix neuf conseillent : *d'avoir confiance*. La centième dit : *méfie-toi*, et le double conseil est juste, rien ne se faisant sans critique, rien sans foi.

La société

Conditions de vie de la société

Il est bien vrai qu'un très petit nombre d'individus exceptionnellement distingués et puissants transforment une société : ils ne le font qu'en transformant les institutions ou la religion, mais ce n'est jamais en modifiant une à une chaque tête de l'infini troupeau des individus.

« L'individu » en tant que tel, abstrait, l'individu considéré comme unité indifférente pouvant être Pierre ou Paul également, l'individu paraît composer la société ; en réalité, il ne la fait pas : il est fait et défait par elle.

Les individus agissants ne sont pas des individus. Ce sont des personnes. En s'y prenant très bien, en suivant les règles d'un art délicat et profond, en profitant de l'heure, en bénéficiant des situations, placées en un mot sur les points les plus propices, sachant faire jouer les *conjunctura rerum*, les points de conjonction des choses, ces personnes d'élite modifient et réforment le milieu social, et de là seulement il peut résulter pour « l'individu » des progrès correspondants, qui lentement acquis s'incorporent en lui d'âge en âge.

Le mythe égalité

L'égalité ne peut régner nulle part ; mais son obsession, son désir, établissent un esprit politique directement contraire aux besoins vitaux d'un pays : l'esprit démocratique tue la discipline militaire et le peuple a besoin d'une armée ; l'esprit démocratique, par l'envie qu'il distille, tue la concorde civile, la cordialité, la paix entre particuliers, et le peuple a besoin de concorde, de paix, de cordialité.

Dans un État puissant, vaste, riche et complexe comme le nôtre, chacun assurément doit avoir le plus de droits possible, mais il ne dépend de personne de faire que ces droits soient égaux quand ils correspondent à des situations naturellement inégales. Quand donc, en un tel cas, la loi vient proclamer cette égalité, la loi ment, et, les faits quotidiens mettant ce mensonge en lumière, ôtant aux citoyens le respect qu'ils devraient au régime politique de leur pays, ceux-ci en reçoivent un conseil permanent d'anarchie et d'insurrection. '

L'Association : fait de nature

Qu'est ce que l'Association ? Y a-t-il un « droit » d'association pour l'individu ? Ne serait-il pas plus exact de dire qu'il y a pour lui un devoir, une obligation et, parlons en meilleur français, une *nécessité d'association* dans tous les cas où il peut vivre ?

Allons plus loin. L'individu forme-t-il la société ? La produit-il ? Où ? N'est-ce pas, au contraire, la société qui forme l'individu ? N'est-il pas partout son produit ?

Considérons encore le monde des êtres qui vivent. Il y a des espèces (elles sont très inférieures) où l'individu détermine une sorte de société ; ce sont les espèces où la reproduction s'opère par voie de scissiparité. Un être, dont toutes les parties semblent homogènes et presque identiques, se partage en deux, voilà deux êtres tout semblables. Ce n'est point le cas de l'animal supérieur ; là, il faut un couple, il faut deux individus très différents pour produire un troisième individu. Cet être nouveau ne naît pas d'un générateur, ni même de deux générateurs, *mais plus exactement de la société de ces générateurs. L'association est autre chose que l'addition des associés.* Et elle commence par paraître leur mère.

Mais, dans le genre humain, d'une part le nouveau né est si faible, d'autre part il est appelé à de tels degrés de développement que la société ne le quitte jamais. Elle le reçoit et le continue, elle l'a précédé et elle le suit ;

antérieure et postérieure à chacun de nous, cette grande fée bienfaisante, qui dispose partout de quelques industries et traditions utiles, mais qui, parmi nos races d'Occident, centralise un immense capital civilisateur, notre société humaine (sans être débitrice des plus vastes génies qui ont toujours reçu d'elle bien plus qu'ils ne lui ont apporté) semble la créancière universelle de nos semblables. Vraiment, comme Léon de Montesquiou l'a si bien remarqué dans la *Raison d'État*, l'on ne peut pas dire : « 1° L'homme ; 2° La société. » Il faut absolument se ranger au parti de dire : « 1°, La société ; 2°, L'homme. »

L'homme associé, tout à la fois groupé et isolé, réglé et libéré par l'association, n'est sans doute pas absolument meilleur que l'homme individuel ; il est tout simplement plus apte à une vie supérieure, à la vie de société. Il ose moins pour son caprice. Il a plus d'intérêt à oser pour le bien commun, la communauté qui le presse étant petite et le bien de la communauté plus proche du sien.

L'âge de l'association recommence. Les syndicats, les corps, les communautés et les compagnies de tout genre seront à ce XXe siècle ce que les cathédrales ont été au XIIème. La masse collective est devenue si forte qu'aucun individu ne se sentira de courage, de vie, de sûreté et par conséquent de bonheur qu'autant qu'il y verra fortement encadré, soutenu et discipliné dans une collectivité *secondaire* à laquelle le puissent rattacher toutes les fibres de sa chair et tous les ressorts de son âme.

Et, si l'on veut savoir le fond de ma pensée, je dirai qu'il en a toujours été ainsi dans tous les temps où l'homme a vécu normalement. L'anarchie générale du XIXe siècle a forgé aux meilleurs un cerveau révolutionnaire dans lequel se déforme la notion naturelle du moi humain. Le vrai moi, le moi spontané, est un nous, ou n'a pas de sens.

Un homme habitué à réfléchir avec rigueur et qui fait le compte de tout ce qu'il est d'autre que soi est terrifié de l'exiguïté et de la misère de son petit domaine strictement propre et personnel. Nous sommes nos ancêtres, nos maîtres, nos aînés. Nous *sommes* nos livres, nos tableaux, nos statues ; nous *sommes* nos paysages, nous *sommes* nos voyages, nous *sommes* (je finis par le plus étrange et le plus inconnu), nous sommes l'infinie république de notre corps, qui emprunte presque tout ce qu'il est de l'extérieur et qui le distille en des alambics dont la direction et le sentiment même nous échappent complètement.

La société n'est certes pas un grand animal dont les individus ne seraient que les cellules subordonnées. Mais elle n'est pas non plus une de ces « mises en commun » de volontés que l'on appelle, en Droit, des associations.

La société n'est pas une association volontaire : c'est un agrégat naturel.

Elle n'est pas voulue, elle n'est pas élue par ses membres. Nous ne choisissons ni notre sang, ni notre patrie, ni notre langage, ni notre tradition. Notre société natale nous est imposée. La société humaine fait partie des besoins de notre nature. Nous avons seulement la faculté de l'accepter, de nous révolter contre elle, peut être de la fuir sans pouvoir nous en passer essentiellement.

Pour l'esprit réaliste, averti par l'histoire, s'il n'est pas déformé par une fausse histoire du Droit, la vraie garante du droit individuel s'appelle d'abord la société, ensuite l'association.

Ayez une société solide, et dans laquelle le premier noyau social, la famille, soit fort : les droits primordiaux, qu'ils soient religieux, domestiques ou scolaires, auront leur ligne de repli et de défense.

Ayez des associations puissantes, des associations de métier notamment, et les autres droits essentiels trouveront leur assiette et fondement.

Ayez un État bien construit et ces droits distincts, divers, parfois en conflit, ne feront pas de la cité leur champ de bataille, parce que l'ordre public se trouvera aussi pourvu d'un garant de chair et d'os, son magistrat intéressé et responsable. Hors de là, vous n'aurez rien que partis qui se battront, intérêts qui s'entre-tueront.

Dans une société bien faite, l'individu doit accepter la loi de l'espèce, non l'espèce périr de la volonté de l'individu.

Une législation individualiste ne considérant que l'individu, sans tenir compte de la position qu'il occupe dans le monde, de sa famille, de sa classe, de son pays, de son travail, cette législation prétend sauver en premier lieu et faire respecter les droits de chacun. Elle inscrit, en effet, en très beaux caractères, cette maxime que de pareils droits sont infiniment respectables et qu'il faut les saluer très bas. Mais chaque individu, isolé au nom de la loi, se trouve incapable d'assurer l'exercice de ces fameux droits. Le voilà livré, sans défense, aux quelques organisations qui ont pu se créer en dépit de la loi ; leur échappe-t-il, il retombe sous les puissances de l'État, qui ont la loi pour elles par dessus le marché.

Au point de vue du bonheur et de la défense de chacun, il n'est rien de plus important que ces sociétés secondaires et intermédiaires, celles qui garantissent le foyer, la vie locale et le métier. Mais pour qu'elles existent et résistent, il faut un autre pouvoir.

Il suffit de rien pour détruire. Il faut des années d'efforts, de labeur, de patience pour créer. Le sale souffle d'un rhéteur suffit à ruiner. La croissance des sociétés est plus lente que celle de l'embryon, du nourrisson et de l'enfant ; leur chute est relativement plus rapide encore que celle de l'être vivant que supprime une balle ou un coup de couteau.

L'État

La famille fonde l'État puisque, d'une part, la population n'existe que par elle, et que, d'autre part, c'est elle qui distingue la société politique des autres : société qui ne se recrute point par la volonté de ses membres, mais normalement par voie de génération, société où l'on naît et se reproduit. Je suis membre de l'État français à cause de mon père, de ma mère et de leurs parents. Je puis ratifier ou décliner cette condition, *je ne la crée pas, et c'est elle qui me crée*. Les enfants adoptifs qui s'agrègent par d'autres voies à la grande, famille française ne le font que parce qu'il y a un premier État français, famille de familles, engendré naturellement.

Toute doctrine de l'État dispensateur et distributeur de droits sera dissoute par cette simple observation que la société, tant spirituelle que temporelle, est antérieure, tant logiquement qu'historiquement, à l'État.

L'État et la société sont choses distinctes. La société commence à la famille, sa première unité. Elle se continue dans, la commune, l'association professionnelle et confessionnelle, la variété infinie des groupes, corps, compagnies et communautés, faute de quoi toute vie humaine dépérirait. L'État n'est qu'un organe, indispensable et primordial, de la société.

L'État, quel qu'il soit, est le fonctionnaire de la Société.

L'État, quand il est bien institué, n'a presque pas affaire aux individus. C'est sur les sociétés dont il a la charge, et

c'est aussi sur leurs rapports mutuels, que s'exercent ses principaux attributs : seuls les criminels, avec les héros et les saints, personnalités d'exception, ont des rapports avec l'État qui a le droit de connaître ces anomalies, ou pour les honorer, ou pour les châtier. Ajoutons à la liste des personnes en commerce direct avec l'État, le petit nombre des fonctionnaires, y compris les armées de terre et de mer. Pour tout le reste, un État normal laisse agir, sous son sceptre et sous son épée, la multitude des petites organisations spontanées, collectivités autonomes, qui étaient avant lui et qui ont chance de lui survivre, véritable substance immortelle de la nation.

Dans ces sphères distinctes, douées de privilèges aussi variés que leurs fonctions, se développera, non l'introuvable « Individu » qui n'y fleurit ni tous les vingt cinq ans, ni tout les cent ans, ni jamais, mais la faune et la flore humaines des individus différents, bien nourris de leur territoire, préservés par cet air de leur classe et de leur pays, et stimulés aussi par l'atmosphère des groupes facultatifs auxquels leur honneur, leur intérêt ou leur plaisir les a régulièrement agrégés.

Du « cercle » de petite ville à l'Institut de France, il y a une série de groupes. L'individu y trouve des droits proportionnés à son rang et à ses services, à sa dignité et à sa valeur. Ainsi le moindre de nos compatriotes est il privilégié du destin. Riche ou pauvre, il est patricien puisqu'il participe à la noble qualité de Français et qu'il jouit ainsi des puissantes prérogatives et de l'immense patrimoine matériel et moral mis gratuitement à sa disposition par tout ce qu'ont fait ses aïeux.

De leur oeuvre immémoriale, entretenue et continuée par la tradition, découlent toutes les vertus, toutes les valeurs individuelles dont la nature n'avait fourni que le germe : la volonté, la liberté, le sentiment, la raison au degré où la société française a su élever tout cela. Fleur de la culture française, l'individu français n'en est certainement ni le principe, ni le but, ni la racine, ni le fruit.

Les souvenirs, les haines, les amours que les simples particuliers ne peuvent entretenir de façon constante, un État les prend à son compte, il en tient registre, registre qu'il met à jour de manière à exercer tous les droits, à soutenir tous les intérêts, à poursuivre tous les devoirs qui y sont relevés. Dans un État normal, les émotions publiques ne sont pas de simples coups de sensibilité, balayés, remplacés au premier vent contraire : elles deviennent la matière et la substance d'actes utiles, elles servent à recouvrer et à restaurer ce qui a pu être perdu par la communal,

La raison d'État

La raison d'État est dans la nature des choses. Mais tant vaut un État tant vaut sa raison.

La raison d'un État placé au dessus des partis s'inspire des nécessités supérieures de l'existence de la nation.

Un État créé par les partis, ballotté entre les partis, n'a d'autre raison que celle qu'il peut avoir : elle est courte, bornée, successive, contradictoire. Elle couvre les intérêts particuliers au lieu de défendre les intérêts généraux.

Distinctions entre la morale et la politique

On ne peut point baser un raisonnable calcul politique sur l'espérance que le monde entier se trouvera un jour retourné dans le sens de la bonté.

La politique n'est pas la morale. La science et l'art la conduite de l'État n'est pas la science et l'art de la conduite de l'homme. Où l'homme général peut être satisfait, l'État particulier peut être déconfit.

L'ordre de la politique et l'ordre de la conscience soi distincts. La conscience humaine poursuit des fins spirituelles, elle cherche le salut individuel. La politique, qui s'en tient au temporel, s'intéresse à la vie prospère des communautés ; elle détermine les conditions générales du bien public dans les groupes naturels que forment les hommes. Elle relève donc, comme ces groupes, d'un ensemble de Lois naturelles. Étant donné ces lois, qu'elle s'attache à en cerner et à formuler avec toute la netteté de la science, elle trace et éclaire la conduite des politiques, à peu près comme la physiologie, la pathologie et la thérapeutique inspirent et dirigent la conduite des médecins.

Comme il y eut des phénomènes purement chimiques ou physiques dans l'organisation d'un Descartes d'un saint Vincent de Paul, toute société se construit suivant des nécessités naturelles dont il s'agit de connaître exactement l'essence, non d'affirmer ou de contester la justice et le bien fondé. Nous ne savons s'il est juste qu'un fils ne puisse choisir son père, ou qu'un citoyen soit jeté dans une race avant d'en avoir manifesté le libre vœu, le libre choix. Nous savons que les choses ne sont pas maîtresses de se passer autrement. Est-il juste qu'une opinion bien intentionnée, quand elle est absurde, puisse perdre un État ? Peut être, mais, pour le salut de cet État l'important ne sera point de décider si la chose est juste, mais de la connaître pour l'éviter. L'infaillible moyen d'égarer quiconque s'aventure dans l'activité politique, c'est d'évoquer inopinément le concept de la pure morale, au moment où il doit étudier les rapports des faits et leurs combinaisons.

La morale se superpose aux volontés : or, la société ne sort pas d'un contrat de volontés, mais d'un fait de nature.

En examinant la structure, l'ajustage et les connexités historiques et sociales, on observe la nature de l'homme social (et non sa volonté), la réalité des choses (et non leur justice) : on constate un ensemble de faits dont on ne saurait dire après tout s'ils sont moraux ou immoraux, car ils échappent de leur essence à la catégorie du droit et du devoir, puisqu'ils ne se rapportent pas à nos volontés.

Il n'existe point de relation directe entre la perfection morale et la perfection des formes politiques, celle-ci étant liée à des objets bien étrangers à la moralité des hommes, comme la condition géographique ou économique de leur terroir.

Scipion s'impose par la douceur ; or, il est *moralement* très bon d'être doux. Annibal s'impose par la terreur, or il est moralement très mauvais de semer l'effroi. Mais ce n'est pas en tant que puissances morales que la terreur ici, et là, la douceur ont agi. Elles ont agi dans une autre sphère, en tant que puissances de sentiment. Un cartésien dirait qu'Annibal aussi bien que Scipion se trouvent dans l'ordre mécanique bien plus que dans l'ordre moral : c'est par des impressions en quelque sorte machinales que ces deux généraux ont été puissants et heureux : la douceur de l'un et la terreur de l'autre correspondaient aux situations que l'un et l'autre visaient. Intervertissez les situations, donnez à Annibal les peuples que Scipion sut dompter par sa bonne grâce, il les soulèvera unanimement contre lui et ainsi se perdra peut-être ; donnez à Scipion les peuples qu'Annibal subjuguait par la rigueur, et sa mansuétude pourra bien ne leur inspirer que rébellion. En d'autres termes la tendresse et la dureté, la douceur et la violence, avant d'être des forces morales, sont des forces, et c'est en tant que forces qu'elles agissent en politique, heureuses ou malheureuses suivant le degré, l'instant, ou le lieu de l'application. Qu'est-ce à dire ? Que la bonté, ni au demeurant la malice, n'ont pas de vertu propre dans l'ordre des succès et des revers militaires ou politiques : quand un honnête homme est vainqueur, ce n'est pas l'honnêteté qui est victorieuse, ni la méchanceté quand c'est le méchant qui remporte. Ce domaine de la fortune politique est soumis à des lois particulières et spécifiques.

Du gouvernement

Organiser

Je prends s'organiser au sens premier

Organiser soi même, mettre d'abord sa pensée avec sa pensée, savoir où l'on va, sur quels véhicules et par quels chemins.

Organiser signifie différencier. Différencier est le contraire d'égaliser. Une nation se compose de gens qui sont nés ici et non là. Elle implique naissance, hérédité, histoire, passé. Elle constitue une première objection au rêve babélique de l'anarchie.

J'entends dire que pour organiser il faut détruire. Oui, dans l'ordre des faits une fois accomplis. Mais pour entraîner les esprits, pour les induire à réaliser un projet, l'ordre est inverse : il faut organiser avant de détruire et si l'on veut réussir à détruire.

Tel est le sens de la parole attribuée généralement et, je crois, à tort, à Danton : « L'on ne détruit ce que l'on remplace. » Le mot serait digne de ce fonctionnaire de l'ancien régime, l'un des rares esprits politiques de la Révolution. Pour changer ce qui existe, il faut avoir en tête autre chose que le décret d'un gouvernement provisoire et d'un appel au peuple. Les conceptions inconsistantes et mal définies ne poussent jamais à l'action. Tout au moins en imagination l'homme veut du solide et du précis.

Du vice de la discussion

L'art de faire traîner la discussion entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas est le plus élémentaire de tous les arts. Nous l'avons toujours pratiqué, enfants, au collège

Mais... Alors... Si...

Il suffit des trois petits mots dix fois et vingt fois répétés. Ils répondent à tout, et ils peuvent mener partout. Sans doute, le savoir est outillé pour dissiper un par un ces doutes de mauvaise foi, pour tout remettre dans le bon chemin ou dans le vrai jour. Mais ce travail fastidieux représente une énorme perte de temps, une égale déperdition de forces, sans compter qu'il produit nécessairement au dehors cet ébranlement de la confiance, cet arrêt plus ou moins net des enthousiasmes qui s'élançaient. Telle est l'oeuvre naturelle de la critique, quelle qu'elle soit, quand elle est développée dans les assemblées ou devant des publics nombreux. Il ne faut que quelques secondes pour les émissions de voix destructrices, il faut des heures et des heures pour reconstruire patiemment les vérités particulières les mieux dégagées par les compétences techniques : parfois même les plus robustes vérités de bon sens ne reviennent au jour que lentement et péniblement.

Ah ! C'est alors qu'il serait précieux pour un peuple qu'on puisse « *la lui faire à l'influence* ». C'est alors que l'autorité morale serait précieuse, celle qui entraîne avant de convaincre, celle qui persuade avant d'argumenter. Elle sauve de l'inertie ou du piétinement qui, dans la lutte politique ou militaire, sont les causes fatales des derniers malheurs.

Voilà pourquoi tous les maîtres de la science politique, qu'ils aient appartenu à l'école théologique comme Maistre et Bonald, ou à l'école positiviste, comme Comte et ses disciples, circonscrivent la discussion à l'ordre théorique, au

domaine de l'élaboration, mais la proscrivent de l'action. il n'y a pas de *Religion* de la discussion ni de *Morale* de la discussion, car dès qu'on agit moralement et religieusement, on ne discute plus, on se décide, on risque. Attendre en pareil cas la « certitude » après débat contradictoire, c'est se résigner à périr. Il n'y a pas de *Gouvernement de la discussion* : *gouverner*, c'est encore se confier, risquer. Mais ce risque de l'action morale, religieuse ou politique est le risque sage par excellence ; rien n'y serait plus imprudent ni plus irrationnel que de ne pas risquer. Car on risque davantage encore à s'abstenir, à discuter et à délibérer, on risque le plus grave et on risque le pire, puisque l'ennemi est en armes, si l'on n'arme pas contre lui avant lui, le risque que l'on court est celui de tomber désarmé sous ses coups.

Générosité de la puissance

L'amitié véritable de peuple à peuple n'est pas un phénomène sentimental, mais un fait d'ordre élémentaire et primitif attaché à un ordre de besoins quasiment physiques. Un peuple puissant s'attache d'autres peuples par les marques tangibles de l'amitié en leur faisant part de ce qu'il a, en les faisant participer de l'utile et agréable rayonnement de ce qu'il est.

Pour répandre le bien autour de soi, il faut donc premièrement être avec plénitude, et n'avoir consenti aucun rabais sur le chapitre de l'honneur. Il faut, secondement, *posséder, prendre, tenir*, si l'on veut donner, et cela suppose un ferme usage de la force, le rendement de cette force, et de judicieuses et généreuses distributions de son produit.

Refrain : *on ne fait de bien autour de soi qu'en faisant tout d'abord en soi de la force*. Travaille, agis, gagne, produis : ni les clients ni les pauvres ne quitteront ton seuil en te montrant le poing. Étends toi comme un gueux au soleil ou à la pluie, dans le rêve inerte de ton destin : ce bien improductif n'excitera qu'envie, jalousie, haine dangereuse et tu te mettras en danger si tu perpétues ce spectacle d'inaction et de demi gêne. Il montrera publiquement que tu ne peux être d'aucun secours à qui que ce soit. Ne serait ce que pour être généreux, Peuple français, applique toi à être fort.

L'action

On compose, on transige quand on a par ailleurs des sûretés.

On manoeuvre autour d'un pivot ferme et fort.

Mais, lorsque tout est à conquérir dans un milieu où tout se déplace, se transforme, se perd avec une rapidité inouïe, une seule méthode est recommandable parce qu'elle est seule forte et elle consiste à être soi même, pleinement, intégralement, à s'organiser puissamment, à attirer à soi toutes les ressources et tous les moyens que l'on peut honnêtement espérer et, ainsi armé et doté, à marcher, à courir, le plus rapidement possible, droit devant soi, hardiment, inflexiblement : tout ce qui ne meurt pas, tout ce qui n'entre pas en dissolution est voué, par la loi même de la nature, à s'agréger tôt ou tard à ce noyau dont la croissance est régulière et qui progresse vers un but bien en vue, d'un mouvement rectiligne et accéléré.

Connaissance et utilisation de l'intérêt

Dans l'immense majorité des êtres, l'intérêt personnel est le nerf de l'action privée. On ne produirait pas, on ne s'ingénierait pas à varier les modes de la production, de manière à obtenir le plus grand rendement avec le moindre effort, si l'aiguillon de l'intérêt n'y contraignait pas. Cet intérêt peut être égoïste, comme il peut être collectif. Il peut s'exercer au nom d'un homme seul, comme il peut agir au nom d'une famille ou d'une association : il s'exerce toujours aux mêmes conditions, par l'intermédiaire d'un cerveau et d'un coeur d'homme engagé dans la gestion de

cet intérêt, récompensé par le succès et châtié par le revers, en un mot fortement, profondément, personnellement responsable.

Avec un État fort et des Associations puissantes, le rêve de Mirabeau pourrait se réaliser, ce rêve « où le législateur se contenterait de parler à l'intérêt individuel, de lui fournir les moyens de s'exercer, et de le diriger invinciblement vers l'intérêt général, pour le plus grand bien de tous les ressorts politiques ». En d'autres termes, selon le vœu d'Auguste Comte, un tel régime pourrait « appeler les impulsions personnelles au secours des affections sociales », en accordant aux particuliers tentés les libertés favorables au bien public.

« *L'intérêt général est la somme des intérêts particuliers.* » Prenez le contre pied de cette sottise : dites que l'intérêt général est une soustraction faite aux intérêts particuliers et vous vous rapprocherez de la vérité.

Cette soustraction ne se fait pas spontanément mais d'autorité. Les particuliers y consentent lorsque l'opération est faite ou qu'ils se voient contraints de la laisser faire. Un très petit nombre est capable d'apercevoir l'utilité des sacrifices consentis par les particuliers à l'État ; un plus petit nombre encore voit les dangers des sacrifices consentis par l'État aux particuliers.

Je ne crois, certes pas, que l'intérêt mène le monde, et je crois plutôt qu'il l'immobilise et le perd, mais il est évident que les atomes particuliers et particularistes dont se composent les masses du monde sont facilement entraînés dans la direction de leurs intérêts.

Le désintéressement agit peu à l'état pur, sauf en quelques héros. L'intérêt pur guide souvent fort mal. L'art véritable du politique est de savoir discerner le point par lequel peuvent coïncider la passion et le devoir, l'intérêt privé et l'intérêt national.

L'argent

La richesse est un bien, sa concentration est une force, mais cette force se disperse et se dissout aux mains de l'individu qui en devient la simple dupe, dupe des choses matérielles, dupe de l'idée de profit quand il le convertit en prétendues satisfactions personnelles qui, de la première à la dernière, ne peuvent que tromper.

Quelque déguisement qu'il emploie, l'Argent est trop prétentieux, trop vaniteux, trop ambitieux de *tout avoir* pour qu'il soit possible de le méconnaître.

Pire encore que celui de la multitude et du Nombre qui, inerte et absurde, peut avoir de la fibre humaine, le *gouvernement* de l'Argent crée la déraison et le crime.

L'Argent rend de beaux services, quand il tient, *comme les autres forces humaines*, sa place de grand serviteur. Au-delà, au dessus, il ne peut que détruire.

Souveraineté

Ni implicitement, ni explicitement, nous n'acceptons le principe de la souveraineté nationale, puisque c'est, au contraire, à ce principe là que nous avons opposé le principe de la *souveraineté du salut public, ou du bien public, ou du bien général.*

Nous ne croyons pas à la souveraineté du peuple. Nous n'y croyons pas parce qu'elle n'existe pas. Quand on la proclame, cela veut dire qu'il n'y a plus de souverain réel et que les fonctions souveraines sont désormais exercées par n'importe qui, par le premier venu, ou par le dernier, et surtout par personne : les affaires d'État sont livrées au hasard des hasards ou tombent en pleine carence.

Le grand honneur de reconnaître et d'expier doit être réservé au type de gouvernement où la souveraineté est concentrée dans l'âme unique et dans la personne vive d'un homme.

Le myriapode démocratique a la vie trop diffuse et le sens trop obtus pour entrevoir même le principe des grandes obligations politiques. Ni il ne les observe, ni il ne les viole, et non plus que les bêtes, à vrai dire, il ne pêche.

L'opinion

Où l'opinion gouverne, la spontanéité gouvernementale n'a même plus de centre, d'organe ni de lieu : athénien, polonais, français, l'État ne peut plus que flotter comme un bouchon de liège, sinon rouler comme une boule de billard. Toutefois, si l'indépendance et l'initiative tombent ainsi à rien, cela n'annonce pas du tout la fin du mouvement et des tribulations : au contraire ! L'activité que nous n'avons plus, on nous l'imprime ; si nous ne marchons pas, on nous fait marcher.

Il ne s'agit pas de savoir l'opinion des neuf dixièmes des Français sur les conditions du salut public, mais bien qu'elles sont les conditions réelles de ce salut. Ne fût on, à connaître ces conditions, qu'un seul contre 38 millions, on aurait raison de les proposer, de les soutenir, de plaider pour elles, de travailler à les faire prévaloir sur l'avis des autres, par tous *les moyens qui se présenteront*.

Quand on prend l'opinion courante pour arbitre, on l'engage dans la plus terrible des voies.

Aujourd'hui elle veut vivre, demain elle voudra mourir. Vous ne changerez pas la nature de l'homme, mais vous aurez détruit les sages précautions que les sociétés civilisées ont prises contre ces causes de mort.

J'écris fort tranquillement qu'un Prince qui se croira la créature de l'opinion ne pourra pas remplir la plus difficile partie de la fonction royale, qui est d'éclairer et de diriger l'opinion au lieu de la suivre, c'est à dire de la contredire parfois quand le salut public le veut. A la fin du XVIIIème siècle, à la veille de la Révolution, rien n'égalait l'impopularité de l'Autriche en des milieux français qui se croyaient « bien informés ». Toute l'histoire subséquente établit pourtant que la Monarchie et ses ministres, et leur système du renversement des alliances, avaient raison contre l'opinion la plus puissante et la plus répandue.

Il importe que le Prince sache et sente qu'il ne dépend pas de l'opinion, qu'il n'a pas été créé par elle, qu'il ne tient pas d'elle ses droits.

La guerre et la paix

Pour qui voit les choses et non plus les mots, le fléau de la guerre naît du jeu naturel des forces de la vie. Ce n'est pas un état exceptionnel, ce n'est pas un accès merveilleux et rare, mais au contraire l'effet presque constant,

toujours redoutable des passions tendues et des intérêts déployés. Il suffit de laisser aller : les unes et les autres aboutissent à la lutte armée, aussi bien entre particuliers qu'entre nations ; la Paix qui y met fin naît d'un labeur profond, énergique, puissant, et, dès qu'il s'arrête, elle s'arrête aussi. On ne comprend rien à la paix si on ne la conçoit comme le chef d'oeuvre de l'art politique dans la vie sociale, nationale, internationale.

Pour faire ce chef d'oeuvre, il faut que tous le veuillent. Pour le détruire, il suffit d'un seul. Le perturbateur peut être nous mêmes. Mais il peut être un autre. Raisonner *comme* s'il suffisait de détruire en nous ou dans quelques-uns d'entre nous, les instincts, les volontés et les forces de guerre, c'est précisément négliger ce qui domine tout le reste.

Qu'en effet, à côté de nous, ces instincts persistent dans un seul groupe de nations ou dans une seule nation, rien n'est fait pour la paix : un seul « chien enragé de l'Europe », quel qu'il puisse être, aura toujours raison de la Paix.

Nous ne troublerons pas la paix si nous sommes justes et sages et si, fidèles à la maxime de nos rois, *nous voulons toujours raison garder*.

Mais ni notre raison, ni notre justice, ni notre sagesse ne pourront suffire à empêcher la Paix d'être troublée ; nous serions moins raisonnables que des animaux si nous omettons d'apercevoir que la paix du Juste et du Sage succombera fatalement le jour où elle aura le malheur d'éveiller les convoitises extérieures sans paraître assez forte pour sen garder repousser l'agresseur ou l'usurpateur.

Le langage unilatéral des moralistes peut donc paraître adéquat à la solution de ce problème politique à moins recevoir un complément très strict, que l'on peut formuler ainsi : oui, en un sens, la Paix dépend, tout entière, des vertus morales d'Un seul, mais à la condition de ne pas oublier que, si la Sagesse et la Justice sont des vertus, la Prudence en est une autre, et une quatrième vertu s'appelle Force.

Les disciples de Marx traitent d'une sorte de biens que les moralistes estiment précieux, légitimes et agréables, mais déterminés, mais comptés et de telle nature qu'ils diminuent quand on les consomme et qu'ils sont amoindris quand ils sont partagés. La communauté de ces biens ne peut être poussée que jusqu'à un certain point seulement, il vient toujours une heure où il faut les rendre à la jouissance individuelle et les incorporer à un égoïsme personnel ou collectif, à un « ventre ». La guerre est presque inhérente au partage de biens semblables : par leur nature même, ils la rendent toujours possible et même menaçante.

Le grand producteur, le producteur effréné de richesses matérielles, le travailleur qui s'enorgueillit de créer et de multiplier cette sorte de biens dont l'essence est d'être partagés, crée autour de lui ou en lui des puissances de destruction qui, en se développant, agiront à main armée. Car il créera des jalousies folles. Il s'enivrera lui même de ses propres rêves et pour les mûrir plus rapidement, la suppression de toutes les rivalités s'offrira et s'imposera comme la plus prudente des ambitions. Il lui sera toujours possible de griser pour les entraîner en un mouvement belliqueux, ces éléments moyens qui d'eux mêmes tendraient à préférer les douceurs de la consommation et de la jouissance. C'est ainsi que l'esprit d'équilibre conseillé par le premier degré du travail, de l'épargne et des autres arts dits pacifiques, est promptement rompu par l'esprit d'entreprise et d'initiative attaché à toute technique purement matérielle. Il faut dépasser la conception des richesses divisibles et susceptibles d'être volées pour abolir ce genre de guerre de rapine qui est à la société des nations ce que le vol est à la société des familles.

On se battra moins pour le bien être matériel quand les hommes et les peuples en seront un peu détachés. Hors de ce détachement, hors de cet esprit *catholique*, toutes les perspectives d'avenir sont guerrières fatalement.

Quand bien même les raisonnements du pacifisme économique ne seraient pas faux comme des jetons, ils ne résoudreient rien encore. La question ne sera résolue que lorsque, l'humanité ayant retrouvé une communauté de

pensée, une communauté de foi, on commencera à se comprendre un peu entre peuples. Affaire de pensée avant d'être une affaire de sentiment. Affaire de raison avant d'être une affaire de justice ou d'amour.

On a parfois raillé, traité de cercle vicieux, la définition de la vie, par Bichat, comme *l'ensemble des forces qui résistent à la mort*. Ce prétendu cercle est une vue de profonde philosophie qui rend hommage à la qualité exceptionnelle et merveilleuse de la réaction de la vie au milieu des assauts acharnés qu'elle subit de toutes parts.

Ainsi la notion de la Paix, inspirée de son vrai amour et de sa juste estime, doit être conçue par rapport à la multitude infinie des éléments et des puissances qui conspirent tantôt à l'empêcher de naître, tantôt à la détruire à peine est elle née.

Les *pacifistes* ignorent le prix de la paix : ils supposent la paix toute faite, naturelle, simple, spontanément engendrée sur notre globe. Or il faut qu'on la fasse. C'est le produit de la volonté et de l'art humain. Non, il n'est pas de qualité plus belle et plus noble que celle de *pacifique*. Mais elle convient uniquement au héros *qui la fait*. Il ne la trouve pas sous un chou. Pour la faire, il doit manier les outils qui s'appellent des armes. Avant la bombe et la grenade, c'était l'épée. Avant l'épée, la massue et le bâton.

Notre morale a un point faible. Nous croyons que les choses se gardent toutes seules. Nous croyons la paix fille de la nature. Pas du tout. La paix demande beaucoup d'efforts, d'intelligence, de dévouements ou de sacrifices, le passé du genre humain est là pour rappeler qu'aux nations comme aux familles il est plus difficile de conserver que d'acquérir et de conquérir.

[1] Le mot est de Jules Guesde